CONTRAT DE COTISATION 2023

Entre :

1) Monsieur □ Madame □ Mademoiselle □

Nom : …….
Prénom : …….
Adresse : ……
CP : ……Ville : ……
Profession : …… Société : ……
Téléphone : …… Mobile : ……
Email : ……...……...……
Date de naissance : ……/……/……...N° Licence FFG : ……..….Idx :……

2) Monsieur □ Madame □ Mademoiselle □

Nom : …….
Prénom : ……
Profession : …… Société : ……
Téléphone : …… Mobile : ……
Email : ……..
Date de naissance : ……/……/……...N° Licence FFG : ……..….Idx :……

Et :

La SARL Saint Malo Golf Club, société exploitante du Saint Malo Golf Resort, immatriculée au R.C.S. de Saint-Malo sous le numéro 338 684 277 et dont le siège est situé au Domaine de Saint Yvieux, 35540 LE TRONCHET.

27 Trous :

	Individuel	**Couple**
Cotisation annuel	□	□
Cotisation hors saison	□	□
Moins de 40 ans	□	
Moins de 30 ans	□	
Moins de 18 ans	□	

Saint-Malo Golf Resort
35540 Le Tronchet
Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39
E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com
www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 – N°TVA FR 563 386 842 77 – APE 553A

★★★★
SAINT-MALO GOLF
RESORT

18 Trous :

	Individuel	Couple
Cotisation annuel	□	□
Cotisation hors saison	□	□
Moins de 40 ans	□	
Moins de 30 ans	□	
Moins de 18 ans	□	

9 Trous :

	Individuel	Couple
Cotisation annuel	□	□
Moins de 40 ans	□	
Moins de 30 ans	□	
Moins de 18 ans	□	

	Individuel	Couple
COTISATION AS	□	□
LICENCE	**OUI**	**NON**
CASIER VESTIARE	**OUI**	**NON**
CASIER CHARIOT	**OUI**	**NON**
CASIER CHARIOT ELECTRIQUE	**OUI**	**NON**
VOITURETTE A l'ANNEE	**OUI**	**NON**

Tarif total : ……...

Date de début de cotisation : ……. /……. /…….

Saint-Malo Golf Resort
35540 Le Tronchet
Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39
E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com
www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 – N°TVA FR 563 386 842 77 – APE 553A

CONDITIONS GÉNÉRALES DE COTISATION

Toutes les cotisations donnent droit en tant que membre à :

- L'accès à la piscine extérieure chauffée et à la salle de fitness
- 1 invitation green-fee par an et par membre
- La réservation de départs 7 jours à l'avance par internet et 2 jours à l'avance par téléphone et à l'accueil.
- La mise à disposition d'un chariot manuel
- Des tarifs préférentiels sur le practice, la location et les carnets de green-fees pour les membres qui ont acquitté leur cotisation à l'Association Sportive
- 10% de réduction pour tout dépôt d'un montant supérieur à 100€ sur votre porte-monnaie électronique. Utilisable exclusivement pour les achats au pro-shop et au bar / restaurant.
- Des tarifs préférentiels sur les green-fees dans les golfs partenaires du Saint-Malo Golf Resort. (Dinard Golf, Domaine des Ormes, Golf de la Freslonière, Golf de Lancieux)

La cotisation 27 trous donne droit à des avantages supplémentaires :

- 50 seaux de balles
- 1 invitation green-fee supplémentaire par an et par membre
- 10% de réduction sur tous les produits de la Cévaër Green Academy dispensés par Yann Kervella
- 10% de réduction sur la location d'un casier vestiaire et/ou d'un casier chariot
- L'adhésion au réseau LeClub Golf (carte Gold)
- Le remboursement de la cotisation en cas d'incapacité de jeu avec la Carte Gold Le Club Golf (conditions stipulées avec le présent contrat).
- L'adhésion aux réseaux Wininone et Wininzone (trou en un permanent avec un voyage d'exception d'une semaine au Cambodge au sein du Sofitel Angkor Phokeethra Golf & Spa Resort)

Les seaux de balles et les invitations green-fee pourront être reportés sur l'année suivante (sous réserve d'une cotisation à jour).

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois de date à date.

En cas de défaut de paiement, le Golf se réserve le droit de suspendre la cotisation, en attendant que le membre procède à la régularisation. Dans le cas où plusieurs défauts de paiement, consécutifs ou non, seraient constatés, et après mise en demeure de régler la ou les somme(s) due(s) non suivie d'effet dans le délai d'un (1) mois, la cotisation pourra être résilié.

La direction se réserve le droit d'exclure du Golf toute personne dont le comportement nuirait à la sécurité des biens et des personnes, troublerait la tranquillité des autres clients et ne respecterait pas les consignes de sécurité et de discipline émanant des équipes et moniteurs du Golf.

Saint-Malo Golf Resort
35540 Le Tronchet
Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39
E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com
www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 – N°TVA FR 563 386 842 77 – APE 553A

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de cotisation est soumis au droit français. Pour toute réclamation, le membre est invité à nous contacter au 02 99 58 96 69 ou par courrier à l'adresse suivante : Saint-Malo Golf Resort, Domaine de Saint-Yvieux, 35540 LE TRONCHET.

En cas de contestation et si les conditions de l'article L 612-2 du Code de la consommation sont réunies, l'abonné a la possibilité de saisir le Médiateur Tourisme Voyage à l'adresse suivante : Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75823 PARIS CEDEX 17.

Le ou les membres visés au présent contrat reconnaissent avoir pris connaissance des présentes conditions générales et du règlement intérieur du site et en accepter toutes les dispositions.

Règlement de l'abonnement :

PRELEVEMENT EN 12 FOIS	□ (1ère mensualité débitée à la signature du contrat)
CARTE BANCAIRE	□ (au comptant)
CHEQUE	□ (au comptant)
ESPECES	□ (au comptant)

Fait au Le Tronchet, le ……. /……. /…….

La Sarl Saint Malo Golf Club
Le Directeur du Golf

Le Membre

Saint-Malo Golf Resort
35540 Le Tronchet
Tél. : 33 (0)2 99 58 96 69 - Fax : 33 (0)2 99 58 10 39
E-mail : saintmalogolf@saintmalogolf.com
www.saintmalogolf.com

SARL au capital de 500.000€ - Siret 338 684 277 000 27 – N°TVA FR 563 386 842 77 – APE 553A